



Demande d'Attestation « Véhicule de Collection » pour un véhicule mis en circulation il y a 30 ans ou plus

Formulaire
en vigueur au
01/10/2015

Je soussigné(e) :

Mme M. Nom : _____ Prénom : _____

Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Demande par la présente l'édition d'une attestation pour l'obtention d'une carte grise avec la mention d'usage « Véhicule de Collection » :

• Numéro de série complet (E) : _____

• Modèle : _____ • Numéro d'immatriculation (A) : _____

• Pays de provenance : _____ • Date de mise en circulation (B) : _____

• Puissance fiscale (P.6) : _____ • Carrosserie (J.3) : _____

• Cylindrée (P.1) : _____ • Puissance (P.2) : _____ • Carburant (P.3) : _____

• Boîte de vitesses manuelle automatique • Nombre de rapports avant : _____

A Joindre à la présente demande :

Copie lisible recto / verso des documents d'immatriculation actuels (à défaut, titre de propriété, certificat de vente ou autre) - ne pas envoyer les originaux

Photographies lisibles : de la plaque constructeur présente sur le véhicule
 du numéro de série frappée sur le véhicule
 du véhicule dans son ensemble

50 € TTC - Règlement par chèque à l'ordre de FMC Automobiles SAS ou par virement bancaire (fournir un justificatif) - ne pas envoyer de « Mandat Cash »
En cas de règlement par un chèque émis par une banque non française un supplément de 16,27 € TTC est nécessaire à titre de frais bancaires.

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

Fait à : _____

Signature :

le : _____



Je souhaite recevoir des informations sur les produits Ford

Les données feront l'objet d'un traitement informatique et sont toutes nécessaires à la gestion de votre demande. En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données vous concernant, dont Ford France est destinataire. Si vous l'acceptez, vous pourrez recevoir des offres commerciales de notre société. Dans ce cas vos données seront hébergées aux Etats-Unis conformément à la décision DF-2010-181 de la CNIL chez Ford Motor Company, société certifiée Safe Harbor.

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE OU ILLISIBLE SERA RETOURNEE NON TRAITEE
EN CAS DE DIFFICULTE N'HESITEZ PAS A CONTACTER NOTRE RESEAU AGREE